

Fermoscopie



Une exploitation maraîchère en Sud-Gironde

La Chambre d'Agriculture,
mon partenaire au quotidien



Présentation de la ferme

- Statut juridique : exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL)
- 1 exploitant + 1 ETP et 1 saisonnier = 2,5 UTH
- Non originaire du milieu agricole avec des études en agronomie
- Installation début 2019 après 3 ans dans une couveuse agricole
- Création d'exploitation en milieu rural isolé
- Surface agricole utile (SAU) totale : 3,5 ha
- SAU en maraîchage : 3,2 ha dont 2000 m² sous serre

Moyens de production

Caractéristiques du sol

- Sol sableux
- Terre légère et facile à travailler

Irrigation

- Système : aspersion en plein champ, goutte à goutte et aspersion sous serre, pilotage par tensiomètre.
- Origine de l'eau : étang à côté de l'exploitation
- Surface irriguée : 3,5 ha

Matériel agricole

- Outil de traction : 2 tracteurs (4 RM-70 CV et 2 RM-50 CV)
- Outils de travail du sol : décompacteur, déchaumer à disque, cultirataeux, sous saleuse, arracheuse à pommes de terre
- Outils de semis / plantation : un semoir 3 rangs, planteuse
- Outils de désherbage : bineuse, herse hétrille et outils à main
- Outil de pulvérisation : un pulvérisateur
- Outil de fertilisation : un épandeur d'engrais
 - Véhicule de transport, livraison : un camion (20 m³)
- Autres outils : outils à main, plastifieuse et transpalette

Moyens techniques

Système de culture biologique

Surface couverte

2 000 m² sous serre

Couverts intermédiaires

- Sous serre : sorgo l'été en rotation sur 1/3 de la surface
- Plein champ : semis d'un mélange vesce-seigle-féverole d'hiver + trèfle d'Alexandrie

Un engrais vert a un rôle de couverture du sol et permettent l'amélioration de la structure du sol.

Fertilisation

- Fumier de bovins : acheté
- Engrais organique : acheté

Gestion de l'enherbement

- Mise en place de paillage : utilisation plastique noir
- Désherbage mécanique : bineuse et herse étrille
- Désherbage manuel

Gestion des bioagresseurs

- Principales maladie :
 - Mildiou
 - Nématode
 - Oïdium
- Principaux ravageurs :
 - Mouche de la carotte et du poireau
 - Pucerons
 - Limaces
 - Chevreuils et lapins
- Moyens de lutte : clôtures électrifiées, lutte biologique (lâché d'insectes) , produits de biocontrôle et rotation pour limiter les maladies et optimiser la structure du sol.



Productions

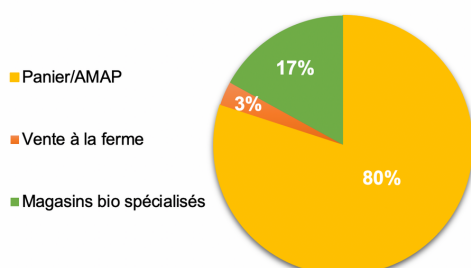
- Quasiment tous les légumes sont cultivés sauf les petits pois, les salsifis et les topinambours. Il y aussi des herbes aromatiques (persil, ciboulette et basilic).
- Tous les plants sont achetés
- Espèces faciles à cultiver : courges et poireau
- Espèces difficiles à cultiver :
 - Carottes (désherbage)
 - Pommes de terre (conservation)
 - Oignon (désherbage) et ail (rouille)

Temps de travail

- Saison creuse : octobre à mars, 21 h/semaine pour l'ETP
- Saison pleine : avril à décembre, 40 h/semaine pour l'ETP et 2 jours/semaine pour le saisonnier
- Nombre de congés par an : 4 semaines en hiver (2 à Noël et 2 en janvier)
- Avantages du métier :
 - Etre son propre patron et être libre de faire ce qu'on veut
 - S'occuper de toutes les dimensions d'une entreprise (management, production...)
- Inconvénients du métier :
 - Activité météo dépendante
 - Demande beaucoup d'heures de travail
- Pénibilité de travail selon l'exploitant : 4 (de 1 = peu pénible à 5 = très pénible)
- Travaux les plus pénibles : récolte et désherbage

Commercialisation

Chiffre d'affaires en % selon le mode de commercialisation



Chiffres clés

- 1,2 ha en maraîchage/UTH
 - 6,25% de surface en maraîchage sous abris
 - 34 250€ CA en maraîchage/UTH (2019)
 - 41 903€ CA maraîchage/UTH (2020)
 - 15 220€ EBE/UTH (2019)
 - 5 611€ EBE/UTH (2020)
 - Performance économique : EBE/CA (2019) = 44%
 - Performance économique : EBE/CA (2020) = 13%
- En moyenne 35 h/UTH/semaine sur l'année

Résultats économiques (atelier maraîchage)

	2019 Année 1	2020 Année 2
PRODUITS :		
Chiffre d'affaires (CA)	85 624 €	104 758 €
dont ventes de marchandises	603 €	
dont ventes de légumes	85 021 €	104 758 €
Aides et subventions	29 895 €	3 987 €
CHARGES :		
Charges opérationnelles (A)	18 997 €	17 252 €
dont semences et plants	12 824 €	14 787 €
dont produits de défense des végétaux	1 007 €	0
dont engrais et amendements	5 166 €	2 465 €
Autres charges d'approvisionnement (B)	1 928 €	4 664 €
Charges externes (C)	16 683 €	27 239 €
Charges de structure (hors amorts. et frais financiers) (C)	39 861 €	45 563 €
dont charges de main d'œuvre (salaires +cotis)	17 397 €	19 969 €
dont frais de mécanisation	22 464 €	25 594 €
Amortissements et frais financiers (D)	10 101 €	15 279 €
Total Charges d'Exploitation (A+B+C+D)	87 570 €	109 997 €
2019		
Année 1		
2020		
Année 2		
Marge brute (CA – charges opérationnelles)	66 627 €	87 506 €
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	38 050 €	14 027 €
Annuités	913 €	1 030 €
Revenu disponible (EBE – annuités)	37 137 €	12 997 €
Résultat courant (EBE – amorts – frais financiers)	27 949 €	-1 252 €

La baisse de résultat en 2020 car aucune subvention n'a été touchée, du matériel a été acheté et l'exploitant se paie un fermage. Le résultat devrait s'améliorer en 2021.

- Investissements (hors foncier) depuis l'installation de l'atelier maraîchage en AB : 100 000€
- Aide à l'installation de 31 400€ (DJA) dont 21 980€ perçus à l'installation
- Aides perçues de la Région pour la serre et l'irrigation
- Aide du département pour la chambre froide
- Prélèvements mensuels personnels : 300 €/mois (choix d'investir dans la société plutôt qu'avoir une rémunération plus élevée) + salaire du conjoint
- SMIC envisagé à partir de 2022
- Objectifs à atteindre : augmenter le CA pour se verser un revenu plus important, employer 2 ETP en saison haute pour ainsi pérenniser l'entreprise

Perspectives et projet d'investissement

- Installation de 2 nouvelles serres pour passer à une surface totale sous serre de 4 500 m² d'ici fin 2021
- De gros investissements ont été fait pour mécaniser un maximum et faciliter le travail, aucun investissement n'est donc prévu pour le moment.

“ Le mot de l'exploitant : " Le passage par une couveuse avant une installation m'a permis de démarrer une activité en nom propre dans de bonne conditions : investissements plus pertinents, commercialisation déjà en place et comptabilité de 3 ans pour aller voir le banquier. "

“ Alexis Naullet, conseiller maraîchage : " La Ferme des 3 Arches est une exploitation bien gérée qui se développe très rapidement avec des investissements réfléchis dans l'optique de faciliter le travail et d'optimiser la production. L'exploitant est à l'écoute de toutes les aides et conseils qui peuvent lui être apportés (conseils techniques, conseils d'entreprise...)." ”

Contacts :

Alexis NAULLET

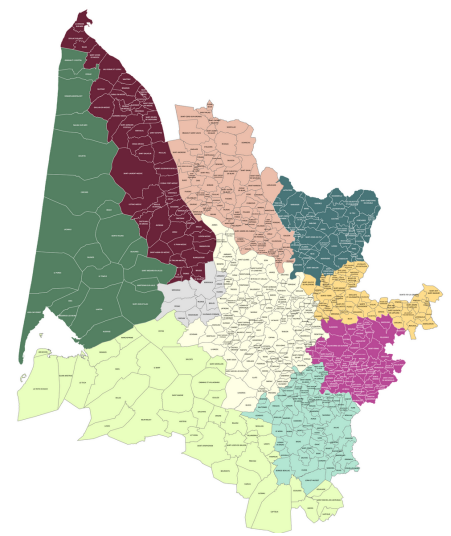
conseilmaraichage33@gmail.com
07 67 86 46 25

Olivier CHAPOULIE

o.chapoulie@gironde.chambagri.fr
05 24 44 99 43 / 06 25 20 10 76

Alexia ALCOVERRO

a.alcoverro@gironde.chambagri.fr
05 56 59 04 95 / 06 76 98 50 07



Plus d'infos
sur la ferme

f @Ferme des 3 arches



gironde.chambre-agriculture.fr

Rédaction : Aurore PARADIS-HIARE

Date de création : juin 2021

Conception : Chambre d'Agriculture Gironde

Crédit photo : Chambre d'Agriculture Gironde T.Larrieu - Juin 2021